

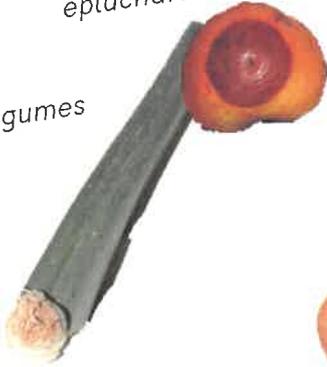
LE COMPOSTAGE, C'EST FACILE !

fruits



épluchures

légumes



Le compostage est un processus naturel : tous les déchets organiques sont compostables !

feuilles et fleurs
fânées



pain rassis



filtre et marc
à café,
dosettes

À partir du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets seront interdits
dans la poubelle OM grise.

Pourquoi composter ?

Comment composter ?

=> je respecte la réglementation

=> je réduis la quantité de déchets dans ma poubelle, et les volumes à collecter et à traiter par ma collectivité.

=> j'utilise mon compost directement dans mon jardin, mon potager ou les jardinières

=> Si vous habitez en maison avec jardin, le mieux est ici d'y installer un composteur individuel.

=> Si vous vivez en appartement ou maison de village sans terrain, vous pouvez utiliser une petite poubelle à compost (ou "bio-seau"), afin de récolter vos déchets de cuisine avant de les évacuer dans un composteur partagé et mis à votre disposition dans les espaces collectifs, de votre immeuble en copropriété ou de votre commune ou quartier.



PLUS D'INFOS :
WWW.SIDOMSA.NET